Université Mohammed V - Rabat
2017/2018
Faculté des sciences Juridiques,
Economiques et Sociales Souissi

Année universitaire

Jeudi 28-07-2017

Test écrit pour accès à la licence professionnelle GECOFI
Durée 02h00

NB : Le plan comptable est non autorisé, seules les calculatrices non programmables sont autorisées, tous les calculs justificatifs doivent être présents sur la copie.

Dossier 1 : Culture managériale

Etude d'article :

Le principal facteur de compétitivité et d'excellence des **entreprises** est bien le facteur humain et organisationnel, et s'il faut toujours des processus pour impliquer les hommes et susciter leur motivation, la question reste posée de savoir pourquoi ces processus changent au cours du temps, diffèrent d'un pays à l'autre et apportent, suivant les cas, des succès ou des échecs, bref sont contingents ? Le constat de la **contingence** des clés de l'excellence et de la fragilité des modes managériales serait désespérant s'il n'était possible d'en tirer un principe de **management** résistant bien à l'épreuve du temps.

[…] Le principe de contingence affleure régulièrement dans la littérature. Citons P. Lawrence et J. Lorsh écrivant dès 1968 : « Il n'y a pas une **structure** qui est meilleure mais plutôt différentes structures qui sont meilleures dans différentes conditions ».

Il n'y a pas de facteurs clés de succès universels valables en toutes circonstances. Le zéro stock et les flux tendus ont été des objectifs rentables pour certaines entreprises mais aussi très coûteux pour d'autres. Les théoriciens du management devraient se rappeler les leçons de la statistique et ne pas confondre corrélation avec causalité. Il faut reconnaitre le principe de contingence et admettre qu'il y a des combinaisons de facteurs humains, organisationnels, techniques et financiers qui sont **efficaces**, dans un contexte donné, et qui ne le sont plus dans d'autres. Ces combinaisons sont multiples et changeantes au cours du temps.

Source : Michel Gode, Les entreprises face aux mutations, in Lettres Sol et Civilisation n°23, 2003.

Questions :

1. **Définir les mots en gras ;**
2. **La phrase soulignée concerne quel système de management industriel ? citez les autres zéros restants et dites quel est le système opposé ?**
3. **En vous appuyant sur le texte et vos connaissances, montrez comment s'explique les mutations des structures des organisations et en quoi elles constituent un facteur essentiel d'efficacité.**

Dossier 2 : Comptabilité

Question de cours : Expliquez le principe comptable du calcul de la variation du stock.

Cas 1 : L'entreprise PLEX a été créée le 05/01/20014. Le 31/12/2016, l'extrait de la balance avant inventaire se présente comme suit :

N° compte	Intitulés	Soldes	
		Débit	Crédit
2111	Frais de constitution	52 000	
2230	Fonds commercial	500 000	
2321	Bâtiments	640 000	
2332	Matériel et outillage	2 078 000	
2340	Matériel de transport	586 000	
2351	Mobilier de bureau	240 000	
2510	Titres de participation	952 000	
28111	Amortissements des frais de constitution		20 800
28321	Amortissements des bâtiments		64 000
28332	Amortissements du matériel et outillage		496 000
2834	Amortissements du matériel de transport		293 000
28351	Amortissements du mobilier de bureau		72 000
2920	Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles		25 000
2951	Provisions pour dépréciation des titres de participation		24 000
3111	Stocks de marchandises	1 000 930	
3123	Stocks d'emballages	46 780	
3421	Clients	839 800	
3424	Clients douteux et litigieux	31 500	
350	Titres et valeurs de placement	55 000	
39111	Provisions pour dépréciation des marchandises		13 140
395	Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		5 000

Données d'inventaire :

1. Le 05 janvier 2014, le poste Matériel et outillage comprenait entre autre trois machines :

Machines	Valeur d'entrée
M1	500 000
M2	280 000
M3	460 000

Le 28 juin 2016, la machine M3 a été vendue au prix de 242 000 DH. Le comptable a débité le compte Banque et a crédité le compte Matériel et outillage pour le prix de cession. Le 01 juillet 2016, l'entreprise a acquis une machine M4 pour une valeur de 1 080 000 DH. Toutes les machines sont amorties au même taux.
Par ailleurs, depuis la création de l'entreprise, les débits des autres comptes d'immobilisations n'ont pas été modifiés. Il faut noter que toutes ces immobilisations sont amortissables selon le système linéaire.

2. En ce qui concerne les créances douteuses, la situation est la suivante :

Noms des clients douteux	Créance TTC	Provision 2015	Encaissement en 2016	Observations
Ismail	16 000	8 000	6 500	Solde irrécouvrable.
Anass	24 000	9 000	2 000	Porter la provision à 60% de la somme due.

Créances douteuses de l'exercice 2016 :

Noms	Créance TTC	Provision à constituer
Kaoutar	16 200	25%
Khaoula	19 600	20%
Fadwa	20 000	30%

3. La situation des titres se présente comme suit :

Désignation	Prix d'achat unitaire	Nombre de titres cédés en 2016	Prix unitaire de cession	Cours au 31/12/2016
TP (X)	1 190	200	1 300	1 220
TVP (Y)	110	250	115	105

Il faut noter qu'aucune écriture comptable concernant la cession des titres n'a été constatée par le comptable.

4. L'inventaire des stocks comporte :

- des marchandises pour une valeur de 1 337 410 (l'état d'un lot justifie la constitution d'une provision de 30 430 DH) ;
- des emballages commerciaux appartenant à l'entreprise pour 53 720 DH (l'état d'un lot justifie la constitution d'une provision de 2 620 DH).

5. D'après le rapport d'un expert, la valeur du fonds commercial est estimée à 750 000 DH.

6. Enfin, on constate à la date d'inventaire :

- La redevance annuelle relative aux brevets exploités par la société pour un montant de 900 000 DH ne sera réglée que le 30/09/2017 ;
- Des produits finis ont été livrés à des clients, mais les factures correspondantes n'ont pas été établies pour une valeur de 120 000 DH ;
- Un emprunt a été contracté le 01/10/2016 pour un montant de 800 000 DH, les intérêts calculés au taux de 9 % seront payés le 30/09/2017 ;
- Un transporteur a effectué pour l'entreprise des transports importants de marchandises et n'a pas encore présenté sa facture estimée à 90 000 DH ;

TAF :

1. **Passez les écritures comptables relatives à la constatation des dotations aux amortissements de l'exercice 2016 et à la régularisation de la cession de la machine M3.**
2. **Présentez les comptes schématiques « Matériel et outillage » et « Amortissements du matériel et outillage ».**
3. **Passez les écritures de régularisation des créances clients, des stocks, des titres, du fond commercial et des charges et produits.**

Complétez le tableau suivant (à rendre avec la copie) :

Indicateur	Mode de calcul	Objectif
.....	.....	Indicateur permettant d'apprécier l'équilibre financier structurel de l'entreprise
Capacité d'autofinancement	.....	.....
Valeur ajoutée	.....	.....
.....	.....	Résultat d'exploitation ne prenant pas en considération l'effet des politiques d'amortissement et de provision
Fonds de roulement patrimonial	.....	.....
Excédent de trésorerie d'exploitation	.....	.....
.....	Valeurs immobilisées – Dettes totales (long, moyen et court termes)	.....
.....	.....	Indicateur qui mesure la performance commerciale de l'entreprise
Effet de levier	.....	.....
.....	Trésorerie actif – Trésorerie passif	.....

Université Mohammed V
Faculté des sciences Juridiques,
Economiques et Sociales
Rabat

Année universitaire 2015/2016
Vendredi 11-09-2015

Epreuve écrite de la licence professionnelle GECOFI
Durée 02h00

NB : Le plan comptable est non autorisé, seules les calculatrices non programmables sont autorisées et les numéros de comptes doivent obligatoirement être reportés sur les écritures comptables

Dossier 1 : Gestion

1. **Assigner à chaque définition suivante le concept approprié : 02pts**

a) ..... ? : Ensemble d'éléments en interactions ;
b) ..... ? : Optimisation des ressources ;
c) ..... ? : Orientation à court terme quantifiée ;
d) ..... ? : Outil de pilotage par exception ;
e) ..... ? : Réalisation des objectifs ;
f) ..... ? : Minimisation des couts ;
g) ..... ? : Orientation à long terme planifiée ;
h) ..... ? : Donnée traitée.

2. **En quelques lignes, montrez la relation qui existe entre la performance financière et le système d'information de l'entreprise (10 lignes maximum). 01pt**

Dossier 2 : Analyse financière 02pts

Pour une entreprise opérant dans le secteur commercial, on constate ce qui suit : Dettes de financement 600 000 DH, immobilisations d'exploitation 800 000 DH, capitaux propres 450 000 DH, stock de marchandises 100 000 DH, Dettes d'exploitation 250 000 DH.

TAF : On vous demande de définir les trois principaux indicateurs d'équilibre financier, puis de les calculer pour cette entreprise tout en les présentant schématiquement afin de dresser un commentaire pour sa situation financière.

Dossier 3 : Comptabilité

Question de cours :

1. **Citer les cinq états de synthèse comptables et leurs objectifs : 01,5pts**

Etat de synthèse comptable	Objectif
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

2. **Quelle différence entre :Action et obligation ?Provision et amortissement ? 01pts**

Cas 1 : Principes comptables 02,5pts

Indiquez pour chacun des événements suivants quel principe comptable est concerné et sa conséquence sur l'élaboration des comptes annuels de l'exercice N selon les règles du CGNC (les écritures comptables ne sont pas demandées) :

1. Un litige en cours avec un client concernant une livraison de l'année N laisse présager le versement de dommages et intérêts estimés par l'avocat à 50 000 DH ;
2. La prime d'assurance annuelle de 30 000 DH payée le 01/09/N couvre la période du 01/09/N au 31/08/N+1 ;
3. Le compte collectif « fournisseurs » laisse apparaitre un solde global créditeur de 575 000 DH tenant compte de comptes fournisseurs débiteurs pour un montant total de 45 000 DH correspondant à des avoirs reçus non encore imputés ;
4. L'entreprise a acquis un terrain en N-4 pour un montant de 1 200 000 DH. Un expert a estimé la valeur du terrain fin N à 3 000 000 DH ;
5. L'entreprise a cautionné un prêt bancaire de 100 000 DH accordé à l'un de ses salariés ;
6. L'entreprise souhaite passer de la méthode CUMP à la méthode FIFO, sans justification particulière ;
7. Les difficultés financières de l'entreprise vont l'amener à cesser son activité d'ici au 30/06/N+1.

Cas 2 : Facturation avec emballages 02,5pts

La société X exploite un commerce d'huile en gros. Les livraisons sont effectuées en bonbonnes consignées au prix de 35 DH la bonbonne. Les emballages facturés doivent être restitués dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les emballages ne seront pas repris. Les opérations suivantes ont été effectuées avec le client Y :

Le 10/04 : Facture n°V145, marchandises 2 400 DH, frais de transport 150 DH (réglé le même jour en espèces et mis à la charge du client). Consignation de 8 bonbonnes ;

Le 10/04 : Retour d'une bonbonne pleine valant 300 DH ;

Le 20/04 : Retour de 5 bonbonnes vides quelque peu détériorées, prix de reprise 30 DH. Une facture d'avoir est établie et envoyée au client ;

Le 25/04 : Le client Y informe la société que les bonbonnes concernant la facture n°V145 et non encore restituées ne seront pas rendues.

TAF : Enregistrez ces opérations dans le journal de la société X et dans celui du client Y.

Cas 3 : Bilan 04pts

Le 01/07/2014, M. TAHA décide de créer une entreprise spécialisée dans la fabrication de meubles de luxe. Pour ce faire, il a engagé une somme de 75 000 comme frais de constitution. Les autres éléments se présentent comme suit : local 800 000 DH, installations techniques 720 000 DH, mobilier 25 000 DH, matériel de fabrication 320 000 DH, matières premières 425 000 DH, fournitures 48 000 DH, outillage 140 000 DH, trois micro-ordinateurs 12 000 DH chacun, une camionnette 215 000 DH, dépôts et cautionnements 10 000 DH, deux imprimantes 1 100 DH l'une et 3 400 DH l'autre, un logiciel de gestion commerciale 15 000 DH, frais d'aménagement du local 100 000 DH ;

M. TAHA s'engage à régler les dettes vis-à-vis des fournisseurs d'exploitation 240 000 DH, vis-à-vis des fournisseurs d'immobilisations (long terme) 120 000 DH, vis-à-vis de la CNSS 80 000 DH, vis-à-vis de l'Etat 142 500 DH, vis-à-vis du personnel 45 000 DH. Il doit rembourser un emprunt bancaire de 600 000 DH sur 5 ans et un crédit de trésorerie de 50 000 DH sur 2 mois. Il dépose 160 000 DH sur le compte bancaire ouvert à la BMCE Bank au nom de son entreprise et 55 000 DH d'espèces en caisse. Il faut noter que l'entreprise a prêté, à court terme (échéance 8 mois), la somme de 75 000 DH à l'un de ses employés.

Au terme de la première année d'activité (au 31/12/2014), la situation de l'entreprise de M. TAHA se présente comme suit :

- La clientèle est estimée à 250 000 DH ;
- Le bâtiment s'est déprécié de 2,5%, le mobilier de 20%, le matériel informatique de 25%, le logiciel de 20%, les installations techniques de 10%, le matériel de fabrication de 12,5%, l'outillage de 10% et la camionnette de 20% ;

PVP 3

- Acquisition de 150 actions X pour une valeur unitaire de 220 DH à conserver à court, et 200 actions Y pour une valeur unitaire de 275 DH à conserver à long terme (part supérieure à 20% du capital de la société Y) ;
- Le stock de matières premières est estimé à 210 000 DH, celui des fournitures de 62 000 DH, celui des produits encours de 40 000 DH et celui des produits finis est de 105 000 DH ;
- Les crédits accordés aux clients s'élèvent à 245 000 DH, tout en sachant qu'ils ont avancé la somme de 25 000 DH ;
- M. MEHDI a remboursé 25% de l'emprunt bancaire, 50% des crédits fournisseurs, 75% des crédits envers la CNSS, 80% des dettes envers le personnel, et 60% des dettes envers l'Etat ;
- Les fournisseurs d'immobilisations ne sont pas encore réglés ;
- Le dépôt et cautionnement n'a pas été encore récupéré ;
- L'avoir en banque s'élève à 110 000 DH et les espèces en caisse à 24 000 DH.

TAF : Présenter dans le même tableau les bilans d'ouverture (01/07/2014) et de clôture (31/12/2014) de l'entreprise TAHA tout en respectant la nomenclature du CGNC (classe, rubrique et poste) ;

ACTIF	Fin (31/12/2014)			Début (01/07/2014)	PASSIF	Fin (31/12/2014)	Début (01/07/2014)
	Brut	Amortiss.	Net				
AI ... **ACHT** ... **TA** ...					**FP** ... **PCHT** ... **TP** ...		
TOTAL					TOTAL		

Cas 4 : Les amortissements 03,5pts

Extrait de la balance avant inventaire (31/12/N) :

N° de comptes	Intitulé de comptes	Débit	Crédit
233	Installations techniques, matériel et outillage (ITMO)	?	
234	Matériel de transport	400 000	
2833	Amortissement des ITMO		418 703
2834	Amortissement du matériel de transport		184 000

Informations complémentaires :

- L'ensemble du matériel de transport a été acquis le 12/10/N-2. Il est amorti selon le système dégressif (qui représente l'amortissement économique) ;
- Le 01/01/N, la société possédait trois matériels de fabrication :
  - Matériel A : Acquis le 01/10/N-7, avec une durée de vie de 10 ans et un mode d'amortissement linéaire ;
  - Matériel B : Acquis le 01/04//N-4 au prix HT de 360 000 DH, avec une durée de vie de 10 ans et un mode d'amortissement dégressif (qui représente l'amortissement économique) ;
  - Matériel C : Acquis le 01/06/N-1 au prix HT de 126 000 DH, avec une durée de vie de 5 ans et un mode d'amortissement dégressif (qui représente l'amortissement économique).
- Le 31/05/N, le matériel C a été revendu à une entreprise de même activité au prix de 105 000 DH (la rentrée de trésorerie correspondant à la cession a été correctement enregistrée) ;
- Le 01/06/N, le matériel C a été remplacé par un matériel D plus performant, acheté neuf contre chèque au prix de 150 000 DH, pour une durée normale d'utilisation de 5 ans et pour lequel l'entreprise choisit l'amortissement dégressif qui représente un simple avantage fiscal (l'écriture d'acquisition a été correctement passée) ;
- Le 31/08/N, le matériel B ne convenant plus aux besoins de l'entreprise, a été cédé à un ferrailleur au prix de 8 000 DH (la rentrée de trésorerie correspondant à la cession a été correctement enregistrée) ;

- Le 01/10/N, pour remplacer le matériel B, l'entreprise souscrit pour un nouveau matériel E, un contrat de crédit-bail moyennant une redevance semestrielle payable d'avance de 21 000 DH HT (TVA 20%).
  Le comptable a alors passé pour le montant du chèque, l'écriture suivante :

23321 34551	5141	Matériel Etat-TVA récup. sur immob.	Banque	21 000 4 200	25 200

TAF :

1. **Déterminer le taux d'amortissement (linéaire) du matériel de transport, sachant que le coefficient d'amortissement dégressif est égal à 2 ;**
2. **Déterminer la valeur d'entrée du matériel A, puis en déduire la valeur à inscrire dans la balance après inventaire pour l'ensemble du matériel ;**
3. **Passer les différentes écritures comptables nécessaires pour le 31/12/N.**

Economiques et Sociales
Rabat

Epreuve écrite de la licence professionnelle GECOFI
Durée 02h00

NB : Le plan comptable est non autorisé, seules les calculatrices non programmables sont autorisées et les numéros de comptes doivent obligatoirement être reportés sur les écritures comptables

Dossier 1 : Gestion

1. **Assigner à chaque définition suivante le concept approprié : 02pts**

a) ..... ? : Ensemble d'éléments en interactions ;
b) ..... ? : Optimisation des ressources ;
c) ..... ? : Orientation à court terme quantifiée ;
d) ..... ? : Outil de pilotage par exception ;
e) ..... ? : Réalisation des objectifs ;
f) ..... ? : Minimisation des couts ;
g) ..... ? : Orientation à long terme planifiée ;
h) ..... ? : Donnée traitée.

2. **En quelques lignes, montrez la relation qui existe entre la performance financière et le système d'information de l'entreprise (10 lignes maximum). 01pt**

Dossier 2 : Analyse financière 02pts

Pour une entreprise opérant dans le secteur commercial, on constate ce qui suit : Dettes de financement 600 000 DH, immobilisations d'exploitation 800 000 DH, capitaux propres 450 000 DH, stock de marchandises 100 000 DH, Dettes d'exploitation 250 000 DH.

TAF : On vous demande de définir les trois principaux indicateurs d'équilibre financier, puis de les calculer pour cette entreprise tout en les présentant schématiquement afin de dresser un commentaire pour sa situation financière.

Dossier 3 : Comptabilité

Question de cours :

1. **Citer les cinq états de synthèse comptables et leurs objectifs : 01,5pts**

Etat de synthèse comptable	Objectif
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

2. **Quelle différence entre :Action et obligation ?Provision et amortissement ? 01pts**

Candy CAMERA

Cas 1 : Principes comptables 02,5pts

Indiquez pour chacun des événements suivants quel principe comptable est concerné et sa conséquence sur l'élaboration des comptes annuels de l'exercice N selon les règles du CGNC (les écritures comptables ne sont pas demandées) :

1. Un litige en cours avec un client concernant une livraison de l'année N laisse présager le versement de dommages et intérêts estimés par l'avocat à 50 000 DH ;
2. La prime d'assurance annuelle de 30 000 DH payée le 01/09/N couvre la période du 01/09/N au 31/08/N+1 ;
3. Le compte collectif « fournisseurs » laisse apparaitre un solde global créditeur de 575 000 DH tenant compte de comptes fournisseurs débiteurs pour un montant total de 45 000 DH correspondant à des avoirs reçus non encore imputés ;
4. L'entreprise a acquis un terrain en N-4 pour un montant de 1 200 000 DH. Un expert a estimé la valeur du terrain fin N à 3 000 000 DH ;
5. L'entreprise a cautionné un prêt bancaire de 100 000 DH accordé à l'un de ses salariés ;
6. L'entreprise souhaite passer de la méthode CUMP à la méthode FIFO, sans justification particulière ;
7. Les difficultés financières de l'entreprise vont l'amener à cesser son activité d'ici au 30/06/N+1.

Cas 2 : Facturation avec emballages 02,5pts

La société X exploite un commerce d'huile en gros. Les livraisons sont effectuées en bonbonnes consignées au prix de 35 DH la bonbonne. Les emballages facturés doivent être restitués dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les emballages ne seront pas repris. Les opérations suivantes ont été effectuées avec le client Y :

Le 10/04 : Facture n°V145, marchandises 2 400 DH, frais de transport 150 DH (réglé le même jour en espèces et mis à la charge du client). Consignation de 8 bonbonnes ;

Le 10/04 : Retour d'une bonbonne pleine valant 300 DH ;

Le 20/04 : Retour de 5 bonbonnes vides quelque peu détériorées, prix de reprise 30 DH. Une facture d'avoir est établie et envoyée au client ;

Le 25/04 : Le client Y informe la société que les bonbonnes concernant la facture n°V145 et non encore restituées ne seront pas rendues.

TAF : Enregistrez ces opérations dans le journal de la société X et dans celui du client Y.

Cas 3 : Bilan 04pts

Le 01/07/2014, M. TAHA décide de créer une entreprise spécialisée dans la fabrication de meubles de luxe. Pour ce faire, il a engagé une somme de 75 000 comme frais de constitution. Les autres éléments se présentent comme suit :local 800 000 DH, installations techniques 720 000 DH, mobilier 25 000 DH, matériel de fabrication 320 000 DH, matières premières 425 000 DH, fournitures 48 000 DH, outillage 140 000 DH, trois micro-ordinateurs 12 000 DH chacun, une camionnette 215 000 DH, dépôts et cautionnements 10 000 DH, deux imprimantes 1 100 DH l'une et 3 400 DH l'autre, un logiciel de gestion commerciale 15 000 DH, frais d'aménagement du local 100 000 DH ;

M. TAHA s'engage à régler les dettes vis-à-vis des fournisseurs d'exploitation 240 000 DH, vis-à-vis des fournisseurs d'immobilisations (long terme) 120 000 DH, vis-à-vis de la CNSS 80 000 DH, vis-à-vis de l'Etat 142 500 DH, vis-à-vis du personnel 45 000 DH. Il doit rembourser un emprunt bancaire de 600 000 DH sur 5 ans et un crédit de trésorerie de 50 000 DH sur 2 mois. Il dépose 160 000 DH sur le compte bancaire ouvert à la BMCE Bank au nom de son entreprise et 55 000 DH d'espèces en caisse. Il faut noter que l'entreprise a prêté, à court terme (échéance 8 mois), la somme de 75 000 DH à l'un de ses employés.

Au terme de la première année d'activité (au 31/12/2014), la situation de l'entreprise de M. TAHA se présente comme suit :

- La clientèle est estimée à 250 000 DH ;
- Le bâtiment s'est déprécié de 2,5%, le mobilier de 20%, le matériel informatique de 25%, le logiciel de 20%, les installations techniques de 10%, le matériel de fabrication de 12,5%, l'outillage de 10% et la camionnette de 20% ;

Candy CAMERA

- Acquisition de 150 actions X pour une valeur unitaire de 220 DH à conserver à court, et 200 actions Y pour une valeur unitaire de 275 DH à conserver à long terme (part supérieure à 20% du capital de la société Y) ;
- Le stock de matières premières est estimé à 210 000 DH, celui des fournitures de 62 000 DH, celui des produits encours de 40 000 DH et celui des produits finis est de 105 000 DH ;
- Les crédits accordés aux clients s'élèvent à 245 000 DH, tout en sachant qu'ils ont avancé la somme de 25 000 DH ;
- M. MEHDI a remboursé 25% de l'emprunt bancaire, 50% des crédits fournisseurs, 75% des crédits envers la CNSS, 80% des dettes envers le personnel, et 60% des dettes envers l'Etat ;
- Les fournisseurs d'immobilisations ne sont pas encore réglés ;
- Le dépôt et cautionnement n'a pas été encore récupéré ;
- L'avoir en banque s'élève à 110 000 DH et les espèces en caisse à 24 000 DH.

TAF : Présenter dans le même tableau les bilans d'ouverture (01/07/2014) et de clôture (31/12/2014) de l'entreprise TAHA tout en respectant la nomenclature du CGNC (classe, rubrique et poste) ;

ACTIF	Fin (31/12/2014)			Début (01/07/2014)	PASSIF	Fin (31/12/2014)	Début (01/07/2014)
	Brut	Amortiss.	Net				
AI ... ACHT ... TA ...					FP ... PCHT ... TP ...		
TOTAL					TOTAL		

Cas 4 : Les amortissements 03,5pts

Extrait de la balance avant inventaire (31/12/N) :

N° de comptes	Intitulé de comptes	Débit	Crédit
233	Installations techniques, matériel et outillage (ITMO)	202703	
234	Matériel de transport	400 000	
2833	Amortissement des ITMO		418 703
2834	Amortissement du matériel de transport		184 000

Informations complémentaires :

- L'ensemble du matériel de transport a été acquis le 12/10/N-2. Il est amorti selon le système dégressif (qui représente l'amortissement économique) ;
- Le 01/01/N, la société possédait trois matériels de fabrication :
  - Matériel A : Acquis le 01/10/N-7, avec une durée de vie de 10 ans et un mode d'amortissement linéaire ;
  - Matériel B : Acquis le 01/04//N-4 au prix HT de 360 000 DH, avec une durée de vie de 10 ans et un mode d'amortissement dégressif (qui représente l'amortissement économique) ;
  - Matériel C : Acquis le 01/06/N-1 au prix HT de 126 000 DH, avec une durée de vie de 5 ans et un mode d'amortissement dégressif (qui représente l'amortissement économique).
- Le 31/05/N, le matériel C a été revendu à une entreprise de même activité au prix de 105 000 DH (la rentrée de trésorerie correspondant à la cession a été correctement enregistrée) ;
- Le 01/06/N, le matériel C a été remplacé par un matériel D plus performant, acheté neuf contre chèque au prix de 150 000 DH, pour une durée normale d'utilisation de 5 ans et pour lequel l'entreprise choisit l'amortissement dégressif qui représente un simple avantage fiscal (l'écriture d'acquisition a été correctement passée) ;
- Le 31/08/N, le matériel B ne convenant plus aux besoins de l'entreprise, a été cédé à un ferrailleur au prix de 8 000 DH (la rentrée de trésorerie correspondant à la cession a été correctement enregistrée) ;

Candy CAMERA

Canly

Epreuve écrite de la licence professionnelle GECOFI
Durée 02h00

: Le plan comptable est non autorisé, seules les calculatrices non programmables sont autorisées.

stion : L'analyse financière : Quoi ? Pourquoi ? Comment ? (Quinze lignes maximum)

sier 1 : Acquisition d'immobilisations

1. Pour renforcer son parc machines, l'entreprise X a acquis une nouvelle machine, destinée à la fabrication, pour 200 000 DH (HT). Transport 1 000 DH (HT), honoraires 2 000 DH (HT), montage 1 500 DH (HT), TVA 20%. Règlement dans six mois.
2. La société Y réalise l'acquisition d'un bâtiment à rénover et effectue les dépenses suivantes : prix d'achat de la construction 820 000 DH (HT), droits de mutation 26 000 DH, frais d'actes 15 000 DH. Honoraires du notaire (dont 2 400 DH de TVA) 14 400 DH, commissions (dont 1 360 DH de TVA) 8 160 DH, frais d'architecte (dont 2 744 DH de TVA) 16 464, grosses réparations (dont 24 180 DH de TVA) 145 080. Le règlement de toutes ces opérations aura lieu dans quatre mois.
3. Courant 2013, l'entreprise Z verse à l'entreprise W une avance de 20 000 DH à valoir sur l'achat d'un brevet de fabrication. En janvier 2014, le brevet est acquis pour 50 000 DH. Le reliquat sera réglé dans deux ans.
4. L'entreprise V a chargé l'entreprise H de lui fournir et d'installer des cuves à mazout et des citernes à gaz. Fin 2013, la première tranche des travaux étant terminée, V a remis à H un chèque bancaire de 300 000 DH à titre d'acompte. Courant 2014, les travaux sont terminés et s'élèvent à 400 000 DH. La différence a été réglée par chèque bancaire.
5. L'entreprise G construit un bâtiment pour elle-même. Fin 2013, le montant des travaux s'élève à 100 000 DH. En juin 2014, la construction du bâtiment est terminée et son coût total s'élève à 140 000 DH (HT) avec un prorata de 80 %.

F : Procédez à l'enregistrement comptable des opérations ci-dessus

sier 2 : TVA

ociété « Chaouia Motors » exerce une activité de commercialisation et de réparation du matériel agricole. s un souci de simplification, elle a opté pour le régime de la TVA sur les débits.

- **Extrait de la balance des comptes au 31 mars 2014 :**
  - 34551 Etat TVA récupérable sur les immobilisations : compte soldé
  - 34552 Etat TVA récupérable sur les charges : solde débiteur de 328 460
  - 4455 Etat TVA facturée : compte soldé
  - 4456 Etat TVA due (suivant déclaration) : solde créditeur de 59490
- **Montants HT des factures établies, ventilés par secteur d'activité pour avril 2014 (TVA 20%) :**
  - Ventes de matériel : 1 625 300
  - Ventes de fournitures : 486 000
  - Réparations : 224 700
- **Montants HT et TVA correspondante des factures reçues :**
  - Achats de matériels destinés à la revente : 858 600 DH avec 171 720 DH de TVA
  - Achats de fournitures destinées à la revente : 251 000 DH avec 50 200 DH de TVA
  - Achats de fournitures consommables : 40 000 DH avec 8 000 DH de TVA
  - Autres charges externes : 126 000 DH avec 25 200 DH de TVA
  - Frais de réparation d'un véhicule de tourisme : 8 000 DH avec 1 600 DH de TVA
  - Acquisition d'un matériel destiné à l'atelier : 228 000 DH avec 45 600 DH de TVA
  - Acquisition d'une voiture de tourisme : 150 000 DH avec 30 000 DH de TVA

- **La TVA due au titre du mois de mars 2014 a été payée par chèque bancaire le 19 avril 2014**

TAF :

1. **Présentez les comptes relatifs à la TVA tels qu'ils se présentent au 30 avril 2014 avant l'enregistrement de la déclaration de TVA ;**
2. **Présentez et comptabilisez la déclaration de TVA du mois d'avril 2014 ;**
3. **Etablir un extrait de la balance dans lequel figureront les comptes relatifs à la TVA ;**
4. **Enregistrer le règlement de la TVA qui a eu lieu le 19 avril 2014 par chèque bancaire ;**
5. **Présentez l'écriture comptable qui aurait été enregistrée au titre de la déclaration de TVA du mois d'avril si le montant de la TVA facturée au titre de ce mois avait été de 200 000 DH.**

Dossier 3 : Effets de commerce

Pour une certaine entreprise, on extrait la situation financière suivante au **31/12/2013** :

- Le compte « **Client effets à recevoir** » est composé de la lettre de change N°120, tirée sur X, échéant le 15/01/2014, valeur nominale : 4 000 DH, et la lettre de change N°102, tirée sur Y, échéant le 31/01/2014, valeur nominale : 8 500 DH ;
- Le compte « **Fournisseurs effets à recevoir** » est crédité de 3 200 DH, correspond à la lettre de change N°210 tirée par Z, échéant au 25/01/2014.

Le 18/01/2014 : La lettre de change N°120, remise à l'encaissement à la BMCE-BANK le 10/01/2014, est retournée impayée. Frais de retour 20 DH HT, TVA 10%.

Le 20/01/2014 : L'entreprise demande à son créancier Z de reporter d'un mois l'échéance de la lettre de change N° 210. Ce dernier accepte et tire sur l'entreprise la lettre de change N° 201 comprenant en plus du nominal de la 1ère traite, les intérêts de retard de 12% l'an, les frais de correspondance 8 DH et le timbre fiscal de 2 DH.

Le 28 /01/2014 : le client Y est dans l'impossibilité d'honorer ses engagements à l'échéance, l'entreprise lui avance les fonds nécessaires en espèces (pièces de caisse N° 20), et tire sur lui la lettre de change N°121 au 28/02/2014 comprenant le principal de la 1ère traite augmenté de 90 DH d'intérêts de retard, 13 DH de frais de correspondance et 2 DH de timbre fiscal.

TAF : Procédez à l'enregistrement comptable des opérations ci-dessus

Dossier 4 : Les amortissements

Une entreprise met à votre disposition l'état de ses immobilisations au 31/12/2013 :

Nature de l'immobilisation	Acquisitions		Amortissements		Cession	
	Date	Prix	Taux linéaire	Cumul	Date	Prix
Matériel de transport :						
• Camion	02/10/2011	256 000	20%	117 760	-	-
Matériel de bureau :						
• Machine à écrire	?	7 800	10%	1 755	10/07/2013	5 200
• Photocopieur	03/04/2011	41 360	?	9 047,5	--	--
• Graveur électronique	05/07/2013	40 840	15%	--	--	--

Il faut noter que seul le camion est amorti selon le procédé d'amortissement dégressif.

TAF :

1. **Calculer le taux d'amortissement du photocopieur ;**
2. **Déterminer la date d'acquisition de la machine à écrire ;**
3. **Passer au journal les écritures de dotations de l'exercice, ainsi que l'écriture de régularisation de la cession de la machine à écrire.**

Dossier 5 : Analyse financière

Dossier 5 : Analyse financière

Le bilan financier d'une société pour l'exercice 2013, se présente comme suit (en milliers de DH) :

Actif	Montant	Passif	Montant
Valeurs immobilisées	7 650	Capitaux propres	5 000
Valeurs d'exploitation	954	Dettes à long et moyen terme	3 250
Valeurs réalisables	1 085,4	Dettes à court terme	2 162,4
Valeurs disponibles	723		
Total actif	10 412,4	Total passif	10 412,4

Renseignements complémentaires :

- Les plus-values concernant les valeurs immobilisées sont de l'ordre de 1 005 000 DH, alors que les moins-values représentent 695 400 DH ;
- Le stock de sécurité est de l'ordre de 150 000 DH ;
- Les immobilisations en non-valeur représentent 2% des capitaux propres du bilan financier ;
- La trésorerie passif est d'une valeur de 115 000 DH ;
- Les TVP facilement négociables sont de l'ordre de 175 000 DH ;
- Une créance client ne sera remboursée qu'en début 2015, pour un montant de 90 000 DH ;
- Une créance client de 120 000 DH est irrécupérable
- Les effets escomptables par la banque sont de 160 400 DH, sachant que le plafond fixé par la banque est de 140 000 DH ;
- Une dette fournisseurs ne sera remboursée qu'en 2015, d'un montant de 80 000 DH ;
- L'écart de conversion passif circulant est estimé à 25 000 DH (faible chance de réalisation) concerne une augmentation d'une créance étrangère d'exploitation ;
- Les dividendes sont de l'ordre de 120 000 DH ;
- Les provisions réglementées représentent 32 000 DH ;
- L'écart de conversion actif immobilisé est estimé à 44 000 DH (forte de chance de réalisation) concerne une augmentation de dette étrangère de financement. Il faut noter que la provision n'a pas été constatée ;
- Les provisions pour risques et charges durables représentent 60 000 DH dont le 1/3 est non justifié ;
- Un emprunt bancaire sera partiellement remboursé au cours de 2014 pour 150 000 DH ;
- La capacité d'autofinancement (CAF), moyenne des trois derniers exercices, représente 20% des capitaux propres du bilan financier.

TAF :

1. Reconstituer le bilan comptable de la société en grandes masses pour l'exercice 2013 ;

Actif	Montant	Passif	Montant
Actif immobilisé	?	Capitaux propres	?
Créances de l'actif circulant	?	Dettes de financement	?
Stocks	?	Dettes du passif circulant	?
Trésorerie actif	?	Trésorerie passif	?
Total		Total	

2. Calculer l'actif net réel (ANR), le fonds de roulement patrimonial (FRP) ainsi que les différents ratios (solvabilité, liquidité, capacité d'endettement, capacité de remboursement) qui vous permettront de commenter la situation patrimoniale de cette société.